

StudiolaBase

SEPTEMBRE 2019 À JUIN 2020

NOM _____ PRÉNOM _____ DATE DE NAISSANCE _____

Pour les mineurs autorisation parentale à fournir : Je soussigné(e) _____

Représentant(e) légale de l'enfant,

l'autorise à participer à l'activité théâtre du StudiolaBase.

Signature :

ADRESSE _____

CP _____ VILLE _____

MOBILE _____ COURRIEL _____

COCHEZ

**Studio 1**

ENFANTS 8-12 ans

MERCREDI 16h30 > 18h

Studio 2

ADOS / ADULTES

MERCREDI 14h30 > 16h30

Studio 3

ADULTES CONFIRMÉS

MERCREDI 20h30 > 22h30

Studio 4

NOUVEAU ! CHANT EN SCÈNE

LUNDI 18h30 > 20h

À PARTIR DU LUNDI 7 OCTOBRE

Attention ! Sachez que votre présence est impérative aux représentations de fin d'année.

TARIFS

Tarif réduit Moins de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, minima sociaux

Plein tarif

+

Adhésion à l'association laBase

 15 € (obligatoire) = 210 € à l'année 255 € à l'annéeRèglement : annuel ou trimestriel

Pour un paiement trimestriel en trois fois, préparer 3 chèques à l'ordre de «association laBase» dès l'inscription, le premier comprenant l'adhésion. Ils seront encaissés les 15 octobre, 15 janvier et 15 avril.

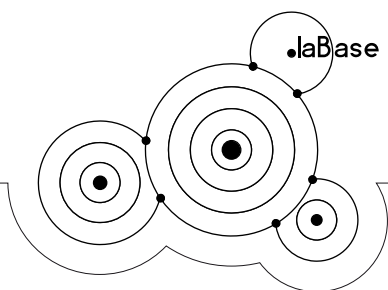
[Tout trimestre commencé est dû. Un arrêt pour raison personnelle ou professionnelle justifié entraînera bien évidemment un remboursement du ou des trimestres restants.]

Des photos ou de petites vidéos peuvent être prises au cours de l'année et utilisées sur le site, la page Facebook de laBase ou sur des documents papiers :

 J'accepte Je n'accepte pas

À Châtelleraut, le

Signature :



BULLETIN D'ADHÉSION 2019/20

NOM _____ PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

CP _____ VILLE _____

MOBILE _____ COURRIEL _____

Je souhaite recevoir la lettre d'information

JE SOUHAITE ADHÉRER EN TANT QUE

- membre actif 15€
- membre donateur à partir de 25€
- membre bienfaiteur pour un montant de _____

*Nous vous rappelons que vos dons dès 50 euros vous permettent une déduction fiscale à hauteur de 66 % pour un particulier (dans la limite de 20% de vos revenus nets imposables) et 60 % pour une entreprise. Nous pourrions dès réception de votre cotisation et à votre demande vous renvoyer le formulaire « reçu dons aux œuvres » (cerfa n°11580*03) permettant cette exonération.*

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de « association laBase ».

Le

signature